

L'ordre de porter un masque à l'intérieur du Comté de King se termine le 11 mars 2022.



Qu'est-ce que cela signifie à partir du 12 mars ?

Le masque ne sera plus nécessaire dans de nombreux espaces publics intérieurs :

- Écoles, garderies et bibliothèques
- Restaurants et bars
- Lieux de culte
- Gymnases, centres de loisirs et installations sportives intérieures
- Epicerie, entreprises et établissements de vente au détail





Des masques sont toujours nécessaires :

- Soins de santé et installations médicales. Y compris les hôpitaux, Les patients externes, les établissements dentaires et les pharmacies
- Les établissements de soins de longue durée
- Transport en commun, taxis, véhicules de covoiturage (exigence fédérale)
- Les établissements correctionnels



Les entreprises privées, les organisations, les écoles et les garderies peuvent toujours choisir de mettre en œuvre leurs propres exigences en matière de masques.

Veillez respecter les choix des gens de continuer à porter un masque.





Pourquoi maintenant?

Le comté de King met fin à son ordre local de masque d'intérieur en raison de la baisse continue des hospitalisations et du nombre de cas, des mesures et des orientations récentes du CDC, et des taux élevés de vaccination.





Quelle est la prochaine étape ?

Ce changement de politique ne signifie pas que COVID-19 est terminé.

Merci de continuer à limiter la propagation du COVID-19 en :

- Se faire vacciner et booster ou stimuler lorsque vous êtes éligible
- Amélioration de la ventilation intérieure
- Tester et rester à la maison en cas de malade
- Masquer si vous êtes à haut risque, autour d'autres personnes à haut risque, ou dans des environnements surpeuplés où cela a du sens

